



COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS

le guide



+ d'infos

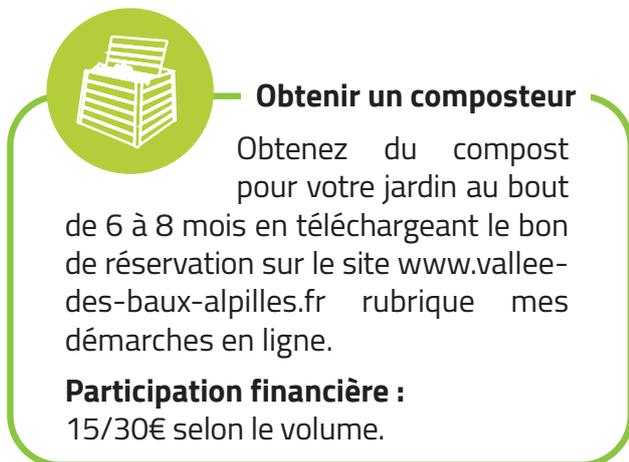
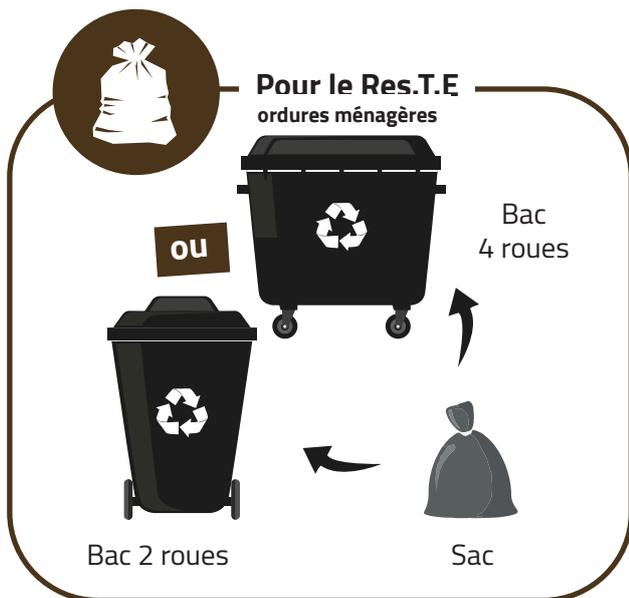
SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS :

04 84 510 620 OU WWW.VALLEE-DES-BAUX-ALPILLES.FR

SUR LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS :

04 66 59 06 51 OU WWW.SUDRHONE.FR

Quels équipements pour **trier** ?



Tous les emballages se trient !



Les pots, barquettes et films en plastique



Les emballages métalliques

**INUTILE
DE LES LAVER,
IL SUFFIT
DE LES VIDER !**



Les emballages en carton
et briques alimentaires



Les bouteilles et flacons en plastique



QUE DEVIENNENT CES EMBALLAGES ENSUITE ?

- **Les bouteilles et flacons en plastiques transparents clairs** sont transformés en fibres textiles (polaires, rembourrage de couette,..), barquettes plastiques, préformes (qui servent à fabriquer de nouvelles bouteilles).
- **Les bouteilles et flacons en plastiques transparents colorés** sont transformés en fibres textiles (moquettes de voiture, tapis isolants...), bandes de cerclage, pots pour plantes.
- **Les plastiques opaques** sont transformés en tubes, flacons de lessive, bidons d'huile moteur.
- **Les emballages en acier** sont transformés en caddies, boules de pétanque, casseroles, boîtes de conserve.
- **Les emballages en aluminium** sont transformés en carters de voiture, radiateurs, semelles de fer à repasser.
- **Les emballages en carton** sont transformés en boîtes à chaussures, boîtes à œufs.
- **Les briques alimentaires** sont transformées en papier-cadeau, papier toilette, mouchoirs.

**EN VRAC
DANS LE BAC**



**EN SAC
HORS DU BAC**





Le verre est recyclable à 100% et à l'infini !



Les bouteilles



Les pots et bocaux



QUE DEVIENNENT CES EMBALLAGES ENSUITE ?

L'ensemble des emballages en verre du territoire sont envoyés sur le site de O.I. Manufacturing à Vergèze (30) où ils sont triés, nettoyés puis **broyés en calcin**.

Le calcin servira ensuite à la fabrication de nouveaux emballages en verre : **ce matériau est recyclable à 100% et à l'infini !**



Les 5 merveilleuses vies du papier



Les publicités



Les journaux et magazines



Les annuaires et catalogues



Les feuilles et enveloppes



Les livres et cahiers



QUE DEVIENNENT CES PAPIERS ENSUITE ?

Une fois collectés, **les papiers sont acheminés vers un centre de tri** ou ils sont séparés selon leur qualité. Ils sont ensuite compressés sous forme de balles et acheminés vers la papeterie.

Le papier est ensuite **introduit dans un grand bac d'eau à haute température**, le « pulpeur ». Ce brassage avec de l'eau est nécessaire pour rompre les liaisons entre les fibres de cellulose et les séparer des autres produits encore présents. **Les matériaux sont broyés et se transforment en pâte.**

La pâte est ensuite épurée par tamisage, cela permet d'éliminer les composants chimiques et autres éléments (agrafes...). Vient ensuite l'étape du désencrage pour améliorer la blancheur de la pâte. Ce procédé se fait grâce à l'ajout d'eau oxygénée ou de savon. Des bulles d'air qui se créent entraînent les particules d'encre à la surface et forment une écume qui est récupérée.

Enfin, la pâte épurée et blanchit **peut rejoindre le procédé habituel de fabrication des papiers.**

Coller un **stop pub** sur votre boîte aux lettres

c'est **35kg** de prospectus en moins par an !

30% de vos ordures ménagères sont compostables

Pour votre jardin, pensez-y !



Végétaux



Épluchures, coquilles d'oeufs, café, thé.



le +

Obtenez un compost pour votre jardin en 6 à 8 mois avec un composteur



Dans mes **Ordures** **Ménagères**

je mets le **Res.T.E.***
*Résidus des tris effectués



Res.T.E.



déchets non compostables

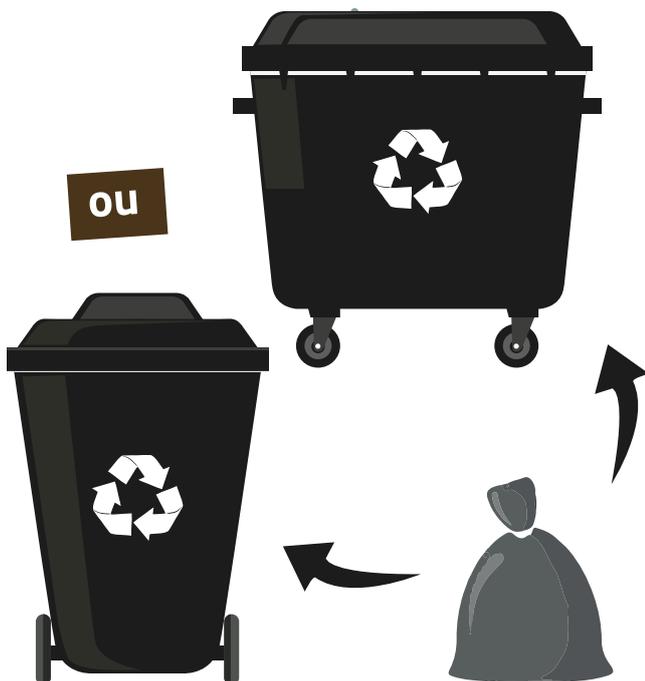


Attention
aux faux amis !



les pots, les barquettes et
les films plastiques vont
aux emballages
(poubelle jaune)

ou





En bout de tri, la déchèterie

Tous les habitants de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles peuvent utiliser les déchèteries sur présentation d'une autorisation d'accès.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Meubles



Végétaux



Cartons



Gravats

Ferraille



Bois



Déchets dangereux



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)



Encombrants



DÉCHÈTERIE

ADRESSE

HORAIRES

Maussane-les-Alpilles

Chemin Départemental 27
Route de Saint-Martin de Crau,
13520 Maussane-les-Alpilles

du lundi au samedi de 8h à
12h et de 14h à 16h30

Saint-Rémy de Provence

Chemin des Méjades, 13210
Saint-Rémy-de-Provence

du lundi au samedi de 8h à
12h et de 14h à 16h30

Saint-Étienne du Grès

Chemin du Cours du Loup,
13103 Saint-Étienne du Grès

mardi, jeudi, vendredi et
samedi de 8h à 12h et de
14h à 16h30



L'ensemble de ces déchets sont recyclés en matière, en énergie, en matière organique ou sont stockés.

Ne soyez pas blessant ... triez vos déchets DASRI

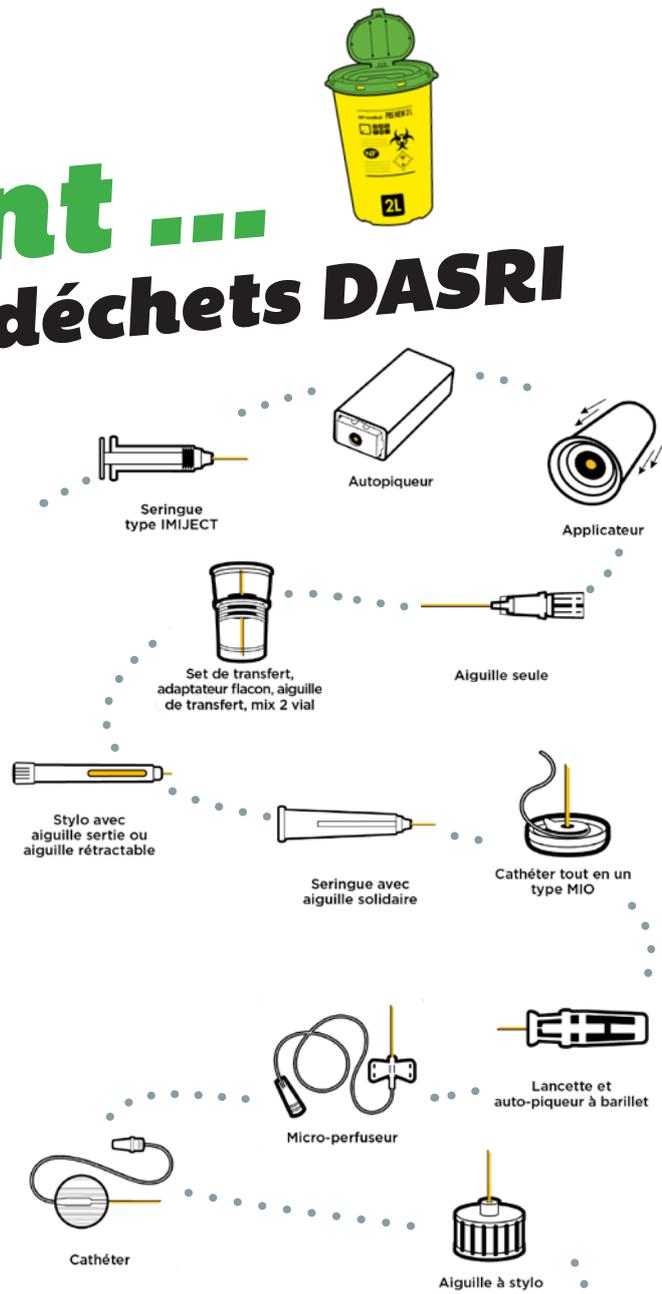


Déchets d'activités de soins

les déchets Piquants, Coupants et Tranchants (PCT)

La présence de ces déchets dans la collecte sélective cause plusieurs centaines d'arrêts de la chaîne de tri et expose les agents à des risques graves de contamination.

Si vous suivez un auto-traitement, demandez à votre pharmacien une boîte pour stocker vos déchets de soin et ramenez la en pharmacie.



les Médicaments Non Utilisés

Vous ne pouvez pas mettre à la poubelle les médicaments non utilisés et ceux qui sont périmés. Que faire alors ? **Les ramener chez votre pharmacien !**



Boîte à ramener en pharmacie



Pharmacie

Les **TLC*** aussi ont droit à une **2ème vie**

*Textiles, Linges de maison et Chaussures



58,6%

Des TLC récoltés sont réutilisés et revendus en boutique de seconde main.

Le reste servira à produire un isolant ou sera valorisé énergiquement !

Attention aux consignes !

Je peux déposer tous mes textiles et chaussures même usés ou déchirés.

Juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Je ne dépose pas d'articles humides !

Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

Avant de jeter, je donne, je répare, je revends



Eco-logique !

Pourquoi réemployer ?

- **réduire la consommation de ressources naturelles** et d'énergie nécessaires pour la fabrication et le transport des produits qui deviendront déchets ;
- **réduire le volume de déchets** et maîtriser les coûts liés à leur collecte et leur traitement ;
- **soutenir l'emploi local** en favorisant le travail des entreprises et des artisans de proximité ;
- **faire des économies** en achetant des objets à moindre coût,
- **être solidaire** en soutenant les associations caritatives.

Les astuces faciles :

Je fais don de mes encombrants aux associations caritatives et ressourceries

Je vends mes vieux objets sur les vide-greniers ou en ligne sur les sites spécialisés

J'offre une seconde vie aux objets défectueux en les réparant en m'adressant à des professionnels ou en me déplaçant dans un repair-café

Je loue au lieu d'acheter

Pendant les courses, j'évite les produits jetables, les portions individuelles, j'amène mon sac cabas et je privilégie les éco-recharges

Je cuisine les restes, je congèle, je cuisine des quantités raisonnables, j'utilise de la vaisselle réutilisable (même pour un pique-nique!)



COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS

le guide

Cochez vos jours de collecte
pour les **EMBALLAGES**
et le **RES.T.E.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Emballages	<input type="checkbox"/>					
Res.T.E. Ordures Ménagères	<input type="checkbox"/>					

UN DOUTE, UNE QUESTION

sur la collecte des déchets :

04 84 510 620 ou www.vallee-des-baux-alpilles.fr



sur le tri et le traitement des déchets :

04 66 59 06 51 ou www.sudrhone.fr



Syndicat Mixte Sud Rhône Environnement, BP n°5 - 30301 Beaucaire PDC1.

Tél : 04 66 59 06 51. Conception : Service Communication. Impression : Imprimerie Champagnac.